



Désastre au Japon : tremblement de terre, tsunami et explosion nucléaire

Au fil des heures qui passent, la réalité s'impose à nous. De nouveaux chiffres, toujours plus élevés, s'affichent sur l'écran, et je me dis que cela devait être la même terrible expérience pour nos amis au Pakistan et en Haïti, qui souffrent encore aujourd'hui du désastre naturel dont ils ont été victimes.

Hier, le gouverneur de Miyagi annonçait que le nombre de morts allaient dépasser les 10 000. Et aujourd'hui le réacteur No.3 à la centrale nucléaire de Fukushima a explosé, et voilà que le cœur du réacteur N° 2 est en fusion (à 2 heures du matin le 15 mars, heure locale). Il est évident que les réacteurs nucléaires de Fukushima sont hors contrôle.

Il y a quarante ans, nos aînés se sont battu contre la construction de centrales nucléaires : ils avaient compris le danger de telles centrales dans un pays sujet aux tremblements de terre. Malheureusement, ce qu'ils redoutaient vient de devenir réalité !

A l'époque, le gouvernement a exproprié les coopératives de pêcheurs et les communautés locales pour construire les centrales nucléaires. Il a détruit la source de subsistance de ces gens pour ces centrales, en affirmant que l'énergie nucléaire était sans danger.

Aujourd'hui, le gouvernement et la société d'électricité de Tokyo, TEPCO, répètent à l'envi qu'un tremblement de terre d'une amplitude inhabituelle a frappé le nord du Japon. Pourtant, Hiroaki Koide, professeur associé en recherches sur le nucléaire à l'université de Kyoto a déclaré : "Puisque le Japon est un des pays où les tremblements de terre sont les plus fréquents, il ne devrait jamais y avoir de tremblement de terre imprévu si le gouvernement soutient le nucléaire." Beaucoup de citoyens ordinaires verront bien qui est responsable de l'accident.

Hier, la TEPCO a commencé à opérer des coupures programmées à Tokyo et d'autres municipalités, elles continueront jusqu'à la fin avril, avec comme explication que l'accident nucléaire a provoqué une pénurie d'électricité. Beaucoup de trains vont être mis hors service. Hier moins de la moitié des lignes roulaient normalement.

Les magasins et les supermarchés de la zone métropolitaine n'ont pas suffisamment de nourriture pour les consommateurs. Le lait, l'eau, le poisson, le pain, le riz se font rares. Certains rayonnages sont vides. Les problèmes de distribution sont une explication. Des voies rapides sont bloquées et les camions ne peuvent arriver.

Les habitants de Tokyo ont pris l'habitude d'un certain confort. Nous pouvions facilement trouver n'importe quoi comme nourriture sans nous rendre compte des centaines de kilomètres parcourus. Nous ne nous soucions pas de qui l'avait produit et comment. Là, le tremblement de terre et la fusion au cœur des réacteurs nous rappellent combine la distribution est aléatoire et qu'il y a d'autres façons de vivre.

Comme la surproduction, la surconsommation et le gaspillage produisent des failles dans la planète, accompagnés qu'ils sont d'émissions de gaz à effet de serre et de destruction de la Terre Mère. Notre plus grande tâche aujourd'hui pourrait être de redéfinir une façon de vivre sans détruire l'environnement.

Quatre jours ont passé depuis la tragédie. Des informations alarmantes se suivent et se ressemblent. Nous n'avons pas encore de nouvelles de certains de nos proches dans des zones sinistrées. La contamination par radiation se répand. Il paraîtrait qu'elle atteint déjà Tokyo. Nous sommes enveloppés d'une angoisse invisible.

En solidarité, avec espoir et amour,

Yoko Akimoto, Secrétariat, ATTAC Japon, le 15 mars 2011

Traduction du message d'Attac Japon par Christine Pagnoule

Sommaire	Page		Page
Désastre au Japon :	1	G20.2011 / première réunion du G20 Finances	3
La pomiculture dans le vent ...	2	Brèves - Site internet Attac 87	4
USA : petit zoom sur un gros rapport...	2	Microbiologie des sols et pratiques agricoles	4

La pomiculture dans le vent ...

La relaxe des 3 pomiculteurs corréziens accusés d'avoir épandu des produits phytosanitaires par vent supérieur aux normes autorisées et d'avoir ainsi provoqué des troubles de la santé d'un riverain, n'a en soi rien de surprenant. En effet, la charge de la preuve incombe au plaignant, qui n'a pu prouver que la vitesse du vent était à ce moment précis supérieure aux normes réglementaires, ni que les troubles de santé des riverains étaient directement liés aux épandages. Au regard de la loi et de la présomption d'innocence, tout est normal.

Pour autant ce procès a permis de mettre l'accent sur des questions majeures. On s'étonne que les textes imposent des conditions à l'épandage des produits phytosanitaires (en l'occurrence vent inférieur à 19 km/h) sans imposer aux agriculteurs les moyens de s'assurer que le vent ne dépasse pas les vitesses autorisées ! Pendant les plaidoiries, ceux-ci ont d'ailleurs reconnu avoir pour indicateur...le bruissement des feuilles ! Un peu léger, non, pour des produits reconnus dangereux ? Et que dire en hiver...

Par ailleurs France 2 dans son reportage au 13h de jeudi 10 mars, confirme que le préfet de Corrèze a recommandé aux maires des communes concernées par la pomiculture intensive de ne pas accorder de permis de construire à moins de 50m des vergers ! On croit rêver ! Par ses préconisations le préfet reconnaît la dangerosité pour les riverains des produits incriminés. Mais plutôt que d'imposer aux fauteurs de trouble de prendre les précautions nécessaires, il conseille à la population de s'éloigner de la source du danger.

C'est le monde à l'envers ! Et que dit-on aux propriétaires des terrains qui jouxtent les vergers ? que leurs biens sont inconstructibles donc sans valeur ? qui les indemnise de cette perte ? les pomiculteurs ? l'Etat ? C'est un non-sens...Si le préfet poussait son raisonnement jusqu'au bout de sa logique pourquoi ne conseillerait-il pas de ne pas consommer ces pommes puisqu'on sait que les produits chimiques des traitements restent pour partie dans le fruit ?

La suite du reportage sur les produits interdits doit aussi amener la population à s'interroger : des dérogations à l'interdiction peuvent et sont accordées (les conditions sont en principe strictes, mais la réalité de leur attribution pose question) Or qui informe la population que les artichauts (exemple du reportage) ou autres légumes qu'on va trouver à certains moments dans notre supermarché ont été traités avec des produits interdits en France du fait de leur dangerosité reconnue pour les consommateurs ?

L'interdiction totale des traitements chimiques dont l'innocuité n'a pas été prouvée par des études indépendantes est demandé depuis longtemps par les organisations environnementales, en particulier les Amis de la Terre. Mais leurs voix pèsent peu face aux lobbys de l'agro-industrie et de la chimie. Il nous reste alors à acheter des produits locaux dont on connaît les producteurs et les modes de production. Les produits chimiques ont envahi l'agriculture que depuis la 1ère moitié du 20ème siècle, et l'Homme se nourrissait bien avant ...

ML

USA : PETIT ZOOM SUR UN GROS RAPPORT...

27 janvier 2011 : Après plus d'un an de travaux, la FCIC (1), Commission d'enquête parlementaire sur les origines de la crise financière mondiale (née aux USA), rend son rapport, ordonné par le Président Obama.

Même si les 10 Membres de la Commission ont été relativement divisés dans leurs appréciations et analyses, l'enquête est sans ambiguïté sur les multiples responsabilités mises en lumière dans le document.

Dans son préambule, la FCIC affirme : "*La crise a été la conséquence d'actions et d'une inaction humaines, et non pas de Mère nature ou de modèles informatiques qui se seraient détraqués. Les capitaines de la finance et les gardiens de notre système financier ont ignoré les avertissements et ont été incapables de s'interroger, de comprendre et de gérer les risques*".

Certains titres des parties du Rapport (« l'explosion » « la folie » « la machine à prêts immobiliers » « la chute de l'économie ») soulignent la gravité des faits relevés.

Les géants de l'immobilier US (Fannie Mae et Freddie Mac), qui ont certes prêté sans scrupules, ne sont néanmoins pas les seuls responsables, loin de là... Sont explicitement cités :

- le pouvoir politique, dépassé par les événements quand la crise est arrivée...
- les autorités financières et la Commission de Sécurité et d'Echanges (2) trop complaisantes dans leurs contrôles et peu soucieuses de défendre le bien public

- les banques, en particulier Goldman Sachs, trop vulnérables : les cinq plus grandes banques d'affaires du pays présentaient un ratio de solvabilité notoirement insuffisant : sur 100 \$ d'actifs, elles ne disposaient que 2,5 \$ en capital pour couvrir les pertes,
- les compagnies d'assurances, notamment AIG, avides et peu soucieuses des dérives de leurs risques...
- les 3 agences de notation « complices », Moody's + Standard and Poor's + Fitch qui ont masqué la réalité
- la banque centrale (Federal Reserve System), qui affirmait « la crise aura des répercussions limitées » (Ben Bemanke), qui n'a pas mené d'action contre les subprimes et échoué à contenir le flot des prêts toxiques...

La FCIC relève : Avertissements ignorés - Pas de questionnement sur les risques grandissants - Régulation hasardeuse et insuffisante - Prises de risques démesurés - Manque de transparence généralisé...

La FCIC l'affirme : la crise était évitable.

En conclusion, la FCIC ne fait aucune proposition particulière, et laisse au législateur le soin de remédier aux manquements...

G.D. Le 09.02.2011

(1) FCIC = Financial Crisis Inquiry Commission - <http://www.fcic.gov/>
(2) SEC = Securities and Exchanges Commission

G20.2011 / première réunion du G20 Finances

Tout d'abord, un rappel > Les Pays et Organisations membres du G20 sont : AFRIQUE DU SUD / **CANADA** / MEXIQUE / **ETATS-UNIS** / ARGENTINE / BRESIL / CHINE / **JAPON** / COREE DU SUD / INDE / INDONESIE / ARABIE SAOUDITE / **RUSSIE** / TURQUIE / **FRANCE** / **ALLEMAGNE** / **ITALIE** / **ROYAUME-UNI** / AUSTRALIE + l'UNION EUROPEENNE (*en gras > Pays également membres du G8 > UE associée*)

La 1ère réunion du groupe **G20 Finances**, s'est tenue à Paris-Bercy, les 18-19 février 2011. Il s'agit d'une des nombreuses réunions de travail « multi-domaines », préparatoires au Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements des Pays du G20, prévu les 3 et 4 novembre 2011 à Cannes.

Cette première réunion du G20 Finances (1) a rassemblé les Ministres des finances des Pays du G20, et les Gouverneurs des banques centrales, pour aborder notamment les 5 thèmes suivants :

- ↪ Les déséquilibres macroéconomiques.
- ↪ Le système monétaire international.
- ↪ Le marché des matières premières.
- ↪ La régulation financière.
- ↪ Le développement.

Une synthèse du communiqué final du G20 Finances, publié le 19 février 2011 (2) :

Les déséquilibres macroéconomiques.

Les membres du G20 Finances ont cherché à trouver un premier accord sur une liste des indicateurs qui ciblent les déséquilibres macroéconomiques dans les domaines suivants > santé financière du secteur public / santé financière du secteur privé / balance courante. Dossier à suivre lors de la réunion n°2...

Le système monétaire international.

Les membres du G20 Finances ont fixé un programme d'études pour les prochains mois, qui vise à accroître la stabilité du système financier international, dans un monde devenu multipolaire, et à maîtriser notamment la volatilité des flux de capitaux :

- Lister des outils et principes communs pour mieux gérer les flux de capitaux.
- Améliorer la gestion des liquidités internationales.
- Améliorer les verrous de sécurité financière.
- Redéfinir le rôle des Droits de Tirages Spéciaux.

Dossier à suivre lors de la réunion n°2 ...

Le marché des matières premières.

Les membres du G20 Finances ont déclaré poser la sécurité alimentaire au centre de leurs travaux. Ils appellent les organisations internationales à proposer rapidement des actions pour éclaircir et sécuriser le marché des matières premières. Le G20 Finances inscrit l'étude du fruit de ces travaux lors de ses 2 prochaines réunions (avril et octobre). Dossier à suivre lors de la réunion n°2 ...

La régulation financière.

Les membres du G20 Finances affirment continuer à viser l'instauration d'une régulation vigilante et de qualité, qui s'impose à tous les acteurs et à tous les instruments financiers.

Concernant la protection des consommateurs, ils demandent à l'OCDE (3) et au CSF (4) de proposer des règles communes. Dossier à suivre lors de la réunion n°2 ...

Le développement.

Les membres du G20 Finances ont échangé sur le plan d'action du groupe de haut niveau de l'ONU (5) consacré au financement de la lutte contre le changement climatique. Accord du G20 Finances pour poursuivre les travaux, notamment dans la recherche de financements adaptés. Dossier à suivre lors de la réunion n°2...

Commentaire

Le G20, année après année, réunion après réunion, ne cesse de prendre des engagements qui ne sont pas mis en œuvre.

Les pessimistes avaient raison : cette 1^{ère} réunion du G20 Finances, n'a livré qu'un rappel de bonnes intentions, politiquement respectueuses des susceptibilités de chaque pays membre, dont on connaît les ambitions fondamentalement divergentes.

Prenons l'exemple du choix de nouveaux indicateurs des déséquilibres macroéconomiques : envisager d'intégrer le déficit ou l'excédent de la balance courante ne peut qu'opposer les pays structurellement fortement exportateurs (Chine, Allemagne, Arabie Saoudite), et les pays à balance commerciale déficitaire. Comment envisager un accord ?...

Prenons l'exemple de la réforme du secteur financier > le G20 Finances entend soutenir l'application de l'accord dit « Bâle III », relatif notamment aux normes prudentielles à imposer aux banques et aux établissements financiers. Mais pour quelles raisons « Bâle I » et « Bâle II » n'ont pas été respectés par le passé (la récente crise financière l'a amplement démontré) ? Comment raisonnablement espérer que « Bâle III » le sera, sans une pression autrement plus énergique du pouvoir politique sur les décideurs financiers ?...

Visiblement, l'enjeu de cette première réunion du G20 Finances était de ne fâcher personne, et met en lumière le fossé qui sépare les égoïsmes nationaux de la défense des intérêts communs à l'ensemble des citoyens de la Planète...

Mais, est-ce que le G20 est le bon « outil » pour défendre les intérêts communs à l'ensemble des citoyens de la Planète ?...

GD.

(1) Le G20 Finances prévoit de se réunir 3 fois en 2011: 18-19 février à Paris / 14-15 avril à Washington / 13-14 octobre à Paris. Un séminaire est parallèlement prévu en mars en Chine,

consacré spécifiquement à la réforme du système monétaire international (les membres du G20 Finances y sont invités).

- (2) Intégralité du communiqué final sur : <http://www.g20-g8.com/g8-g20/g20/francais/accueil.1.html> > rubrique « Pour la Presse ».

SITE INTERNET ATTAC 87

Revu et enrichi par Guy (un grand merci à lui), notre site internet vous permet d'être plus en contact avec votre groupe local :

<http://www.local.attac.org/attac87>

N'oubliez pas non plus de demander à être sur la liste de diffusion électronique en envoyant un message à attac87@attac.org

- (3) OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques
(4) CSF = Conseil de Stabilité Financière.
(5) ONU = Organisation des Nations Unies.

BREVES

Aux Etats-Unis, 22 % des enfants de moins de 2 ans ont une **télévision** dans leur chambre. Pour 20 % de ces enfants, la télévision reste allumée toute la nuit sur des chaînes spéciales « **bébés** ».

60 % des marins travaillant sur les bateaux portant des **pavillons de complaisance** ne sont pas déclarés. En cas de décès en mer, ils sont simplement largués par dessus bord. Chaque année, environ 1.500 personnes disparaîtraient ainsi sans laisser de trace.

Microbiologie des sols et pratiques agricoles

Les Amis de la Terre, la Biocoop de Feytiat et Attac accueillent samedi 5 mars Lydia et Claude Bourguignon pour une conférence sur la microbiologie des sols et la perte de l'humus dans les terres agricoles.

Agronomes et scientifiques de formation, ils n'ont pas toujours bénéficié de la notoriété qu'ils connaissent aujourd'hui. - Je me rappelle un article paru en 1987 dans la revue « les 4 saisons du jardinage » où ils décrivaient leurs désaccords avec l'INRA qu'il venaient de quitter et les années de difficulté qui les attendaient pour faire reconnaître leurs travaux et les idées qu'ils défendaient.

Ils ont fondé depuis leur propre laboratoire de recherche et d'expertise en biologie des sols, et démontrent aujourd'hui que l'agriculture intensive d'aujourd'hui est dans une impasse : elle n'a pas réduit la famine, épuise les sols et n'est plus capable de fournir des aliments de qualité.

Ils prônent l'agriculture biologique et travaillent à comprendre, analyser et expliquer les fonctionnements complexes des sols.

En parallèle avec la projection de photos de leurs voyages d'études, après un rapide survol des grands écosystèmes de la planète, ils nous ont tout d'abord expliqué que l'érosion des sols agricoles est devenue dramatique dans de nombreuses régions du monde ; lessivage dû principalement à l'abus de pesticides et d'engrais chimiques qui détruisent la vie des sols, à l'abandon de l'usage des composts et fumiers pratiqués traditionnellement et ...au labour!...qui accélère la disparition des matières organiques, tue de nombreux micro organismes et dégage 1 tonne de gaz carbonique par hectare et par an. L'irrigation accélère ces phénomènes et salinise le sol.

A suivi une description technique de la vie des sols : rôle de la micro faune, des arthropodes et mollusques, des champignons, des macro et micro organismes, des bactéries et amibes, des minéraux ; description de l'équilibre fragile des échanges

moléculaires entre la plante et le sol, influence de la pluviométrie et de la température. Avec un hommage appuyé au ver de terre, personnage essentiel dans l'aération des sols. (il y en a jusqu'à 4 tonnes dans un hectare de bonne terre !)

Ils nous ont expliqué les dégâts de l'agriculture industrielle qui ne considère le sol que comme un support, et qui a déjà rendu mort 2 milliards d'hectares de sols agricoles, dont 1 milliard pendant le seul 20^{ème} siècle.

En France, l'érosion et le lessivage des sols agricoles atteint dans certains secteurs 40 tonnes par hectare et par an, soit 4 mm. Dans certaines régions des Etats-Unis, elle atteint 500 tonnes. De plus, ces sols nus ne retiennent plus l'eau accentuant les conséquences des inondations. Le défrichage à blanc des forêts tropicales, à l'humus fragile, provoquent les mêmes dégâts.

Pour remédier à ces dégâts et inverser le processus, Lydia et Claude Bourguignon préconise le non-labour, ils nous décrivent la technique du semis direct sous couvert, utilisé déjà sur 90 millions d'hectares dans le monde, avec utilisation d'engrais verts et reprise de la pratique oubliée dans l'agriculture industrielle de la rotation des cultures.

Egalement prôné, l'usage du BRF (Bois Raméal Fragmenté) recrée rapidement de l'humus.

A suivi un débat avec pas mal de questions sur le BRF, de demandes de conseils venant de jeunes agriculteurs et un constat : le manque d'enseignement sur la microbiologie des sols, le manque de scientifiques spécialisés dans cette discipline.

Belle soirée dans une salle comble, qu'avait précédé un buffet « auberge espagnole » avec de nombreux produits bio et locaux. En fin de soirée, au stand librairie militante et alternative, les Bourguignon ont dédicacé leur livre : « le sol, la terre et les champs » publié aux éditions Sang de la Terre.

Compte-rendu de BRC

ATTAC LIMOUSIN - INFOS ET ACTIONS – Bulletin des comités locaux de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne de l'Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne. Imprimé par ATTAC 87, Maison des Droits de l'Homme, 37 rue Frédéric Mistral 87100 Limoges. N°ISSN : 2102-0833 , CPPAP : 1006 G 86005. Directeur de la Publication : Jean-Pierre Clausse Tél 05 55 01 28 69 ; E-mail : attac87@attac.org. Site Internet : <http://www.attac.org> ou <http://www.local.attac.org/attac87> - Ce n° est tiré à environ 500 exemplaires. Les articles publiés dans ce bulletin n'engagent que leurs auteurs !